

Notre grande campagne**Il faut soutenir
et respecter vos profs**

Après la diffusion, à la mi-octobre, d'une vidéo d'un lycéen braquant une arme factice sur sa professeure à Créteil, les enseignants français sont nombreux à dénoncer sur Twitter les violences subies. Qu'en est-il chez nous ?

Le 17 janvier 2018 : un professeur de l'École polytechnique de Herstal est aspergé d'essence par plusieurs élèves. La présence d'un briquet aurait pu avoir de lourdes conséquences. La catastrophe est évitée de justesse, mais la victime, qui forme de futurs garagistes, est transportée à l'hôpital en état de choc. Le cuir chevelu et les yeux sont atteints. Le 7 février 2018, c'est un professeur de l'Athénée royal Rive Gauche de Laeken qui est violemment agressé par un élève. Alors qu'il lui demande de s'asseoir, parce qu'il se promène sans raison dans la salle de classe, l'enseignant est roué de coups. Il s'en sortira avec le nez cassé et l'arcade sourcilière ouverte, mais la scène est filmée par un autre étudiant et la vidéo est postée sur YouTube dès le lendemain. Si les agressions entre élèves font régulièrement la Une de la presse, la violence des élèves vis-à-vis du corps enseignant interroge en ce que le phénomène semble vouloir être minimisé. Ce déni est encore pire lorsque ce sont les parents d'élèves eux-mêmes qui s'en mêlent pour venir à l'école régler leur compte aux professeurs. Plusieurs d'entre eux craquent. Sous couvert d'anonymat, ils témoignent.

**MANQUE DE POLITESSE ET
INCIVILITÉS**

« Imaginez que vous arriviez tous les jours à votre travail avec la crainte de vous faire agresser verbalement ou de vous faire cracher à la figure », explique Paul (pseudo), professeur de mathématique en troisième professionnel, en ré-

gion montoise. « Imaginez que vous ayez la peur au ventre de rentrer dans une classe. Imaginez que distribuer de mauvaises notes devienne une angoisse. J'ai vécu cela des mois durant, à en perdre l'appétit et le sommeil. » Mais, le pire, poursuit-il, « c'est quand votre hiérarchie ne vous soutient pas ». « J'ai donné un jour un 8/20 à une élève. Sa mère m'a invectivé dès le lendemain, m'accusant de harcèlement et me sommant de mettre sa moyenne à sa fille. J'ai refusé. Elle m'a insulté et griffé au visage avant d'aller voir le directeur. Il m'a imposé de reprendre l'élève en classe, alors que je l'avais exclue. Cela a été pour moi le point de non-retour. Depuis ce jour-là, je suis en incapacité de travail. » Marie (pseudo), jeune diplômée, a quant à elle vécu une première année d'enseignement abominable. Professeur d'économie dans le secondaire, elle a rapidement été prise en grippe par une de ses élèves. « Elle m'en a fait voir de toutes les couleurs. Elle a fait courir le bruit dans l'école que je draguais les élèves et postait régulièrement des photomontages avec des allusions obscènes qui me mettaient en scène sur Facebook. Du coup, on me sifflait dans les couloirs, j'avais des mots grivois écrits sur le tableau, c'était l'enfer ! » Jusqu'au jour où le faux pas a été commis. « Elle a prétendu que j'organisais des parties fines au bord de ma piscine avec des mineurs. Pas de chance pour elle, je n'ai pas de piscine ! Je l'ai confrontée devant la classe. L'humiliation l'a calmée pour le reste de l'année scolaire. »

FAITS DE VIOLENCE PHYSIQUE

Si la violence verbale est récurrente, la violence physique est heureusement plus occasionnelle, mais elle n'en est pas pour autant plus excusable. Ce professeur de mécanique à Liège a été écarté par la direction de l'athénée dans laquelle il travaillait. *« À chacun de mes ateliers, les élèves s'envoyaient systématiquement de la soude chaude à la figure, soi-disant pour s'amuser. J'avais beau leur dire que c'était dangereux, ils ne m'écoutaient pas. Un jour, l'un d'eux a été blessé à l'avant-bras. J'ai donc donné une punition à toute la classe pour les calmer. En sortie de cours, non seulement j'ai reçu plusieurs coups de pied dans le ventre, mais ils ont été voir la directrice en prétendant que c'est moi qui les brûlais pour les punir de leur inattention. Elle les a crus. J'ai fait à peine six semaines dans cette école, avant d'être transféré. »*

FAUX ATTENTAT À LA PUDEUR

Pierre (pseudo) est professeur de français. Chaque année, il part en classes vertes avec ses élèves de sixième pri-

maire. *« C'était il y a deux ans. Nous sommes partis en Ardennes. Ma collègue s'occupait du dortoir filles et moi du dortoir garçons. Chacun d'entre nous surveillait à tour de rôle les douches filles et les douches garçons. Un soir, un enfant s'est blessé et ma collègue est partie avec lui à l'infirmerie. Je me suis donc retrouvé avec les deux cycles de douches à gérer. Les filles m'ont alors demandé d'entrer dans leur chambre parce qu'elles avaient une question à me poser. J'ai d'abord refusé mais comme elles se montraient insistantes, j'ai dit oui, à condition que tout le monde soit en pyjama. Quand je suis entré dans la pièce, certaines étaient en petite tenue. Elles m'ont alors dit que si elles ne pouvaient pas rester éveillées plus tard, elles iraient dire que j'étais entré exprès pour les surprendre. »* Ce qu'elles feront ! Armé d'un parcours sans fautes dans l'enseignement, Pierre n'aura aucun problème avec sa hiérarchie. Incident clos. Mais l'enseignant est toujours actuellement suivi pour choc post-traumatique.

PÉNIBILITÉ ET ABSENCE DE RECONNAISSANCE

Depuis dix ans, le nombre de professeurs victimes de violence à l'école a augmenté de 50 % et les agressions ont doublé sur ces seules deux dernières années. La police a, quant à elle, enregistré une hausse des plaintes d'agressions dans les établissements scolaires de 10 % entre 2015 et 2017. Des chiffres certainement en dessous de la réalité car beaucoup d'écoles essaient de régler les dossiers en interne, afin d'éviter toute mauvaise publicité. Insomnies, migraines, exémas, crises d'angoisse... déjà sous pression, les enseignants développent des symptômes anxigènes. Paradoxalement, la pénibilité du métier semble niée par une société qui considère qu'entre les trois mois de vacances et les 20 heures de cours semaine, ils ont des conditions de travail privilégiées. Cette méconnaissance de la réalité quotidienne des classes, avec un public de plus en plus hétérogène, rend difficile la reconnaissance de la complexité de leurs tâches. Pour tous ces enseignants victimes, « *le système est à côté de ses pompes* ». Une économie au ralenti, des parents stressés et revendicatifs qui veulent le meilleur pour leur enfant, mais qui se noient dans leur propre carrière, une école qui peine à jouer son rôle d'ascenseur social et des enfants rois qui refusent l'autorité, tel semble être le climat scolaire actuel. La tendance résume le malaise. Sur le terrain, les enseignants ne veulent courir aucun risque. Ils sont de plus en plus nombreux à choisir de souscrire une police d'assurance professionnelle censée couvrir les actes de violence dont ils pourraient être victimes dans le cadre scolaire.

Alessandra d'Angelo

Repenser le rapport parents-enseignants-élèves

« À une certaine époque révolue, le maître d'école était détenteur absolu d'un savoir et en cela, il induisait un respect naturel », nous explique Pascal Germy, adjoint à la direction de l'Obli-gation scolaire et de l'Assis-tance aux établissements. « Au-jourd'hui, le savoir est à disposi-tion sur internet. Avoir de la légiti-mité en tant que professeur ne va plus de soi. Or, un adulte a de l'expérience et l'expérience ne s'acquiert pas sur les réseaux sociaux. » Une situation qui provoque des conflits d'autorité, exacerbés par un manque de perspectives. « Avant, soit on était bon et on allait à l'école, voie

royale, soit on allait travailler. En 2018, les élèves se posent la ques-tion du sens de l'école. Il faut donc repenser le rapport parents-profs-élèves pour donner du poids à une nouvelle forme de transmission et d'accompagnement. On convoque souvent lorsque cela va mal et, à l'inverse, il y a peu de dialogue quand cela va bien. Les jeunes ont besoin de cohérence. Autrement, ils s'infiltreront naturellement dans les brèches. Il faut donc amener les parents à réinvestir l'école, à ne faire qu'un avec le corps enseignant. Et leur rappeler aussi que la maison éduque et que l'école enseigne. Ce sont deux rôles bien distincts. »

A.d'A.

Un numéro vert « Assistance écoles »

« Vous êtes confronté à des classes difficiles ? Des élèves ont créé un blog contre vous ? Vous avez été victime d'une agression au sein de l'école ? Vous avez été filmé en classe à votre insu ? » La direction générale de l'Enseignement obligatoire a mis en place un numéro vert offrant une assistance psychologique (consultations) et juridique (honoraires et frais d'avocat) aux professeurs victimes de faits de violence. Cette assistance permet aussi à l'enseignant d'être prioritaire dans l'ordre d'affectation dans un autre établis-sement scolaire. Il y en a eu quatre en 2015, huit en 2016 et sept en 2017. Des équipes mobiles, composées de psychologues, d'as-sistants sociaux et de criminologues, peuvent également interve-nir suite à une agression d'un enseignant. Le Service des équipes mobiles a répondu en 2015-2016 à quatre demandes d'interven-tion. Elles sont, notamment, intervenues à la suite de l'agression contre l'enseignant qui a été aspergé d'essence. Des collabora-tions sont par ailleurs mises en place avec les zones de police. Intervenant de première ligne en termes de prévention, un agent peut être désigné référent d'un établissement scolaire. « DIAS » (dispositif interne d'accrochage scolaire) peut parallèlement être activé dans une école. Au lieu d'exclure un élève déviant, un pro-cessus d'accompagnement individualisé est mis en place.

A.d'A.

Plus d'infos sur : www.enseignement.be/assistanceecoles.

Numéro vert : 0800-20.410. Guide pratique relatif à la prévention et à la gestion des violences en milieu scolaire :

<http://www.enseignement.be/>